COTELAC
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 360 800 €
SIEGE SOCIAL : ZA EN PRAGNAT NORD
RUE DU PROFESSEUR LUC MONTAGNIER
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

378 239 974 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -2 661 972,94 €, décide de l'affecter en totalité à la diminution du poste « Autres Réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence
P°/La Sté PPO
Monsieur Pierre PERNOD

www.le-kab.fr

BILAN ACTIF

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,		119 965,31	204 984,39	-85 019,08	-41,48
Fonds commercial		395 073,47	569 573,47	-174 500,00	-30,64
Autres immobilisations incorporelles		7 095 203,86	8 532 090,86	-1 436 887,00	-16,84
Immobs incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		3 626,00	3 626,00		
Constructions		55 574,84	61 569,73	-5 994,89	-9,74
Installations techniques, matériel et outillages industriels		12 366,71	30 297,90	-17 931,19	-59,18
Autres immobilisations corporelles		825 811,62	820 653,87	5 157,75	0,63
Immobs corporelles en cours, avances et acomptes		6 355,18		6 355,18	
Immobilisations financières (1)					
Participations		37 951,92	37 951,92		
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 089 171,70	1 109 155,25	-19 983,55	-1,80
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**(II)**	**9 641 100,61**	**11 369 903,39**	**-1 728 802,78**	**-15,21**
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements		1 168 334,00	1 133 645,00	34 689,00	3,06
En-cours de production					
Produits finis		7 697 459,91	8 625 658,00	-928 198,09	-10,76
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
Créances Clients et comptes rattachés		589 335,63	664 962,20	-75 626,57	-11,37
Personnel et comptes rattachés		1 865,78	2 743,21	-877,43	-31,99
Créances fiscales et sociales		282 624,25	220 352,31	62 271,94	28,26
Autres créances		1 302 858,74	1 681 020,10	-378 161,36	-22,50
Débiteurs divers		165 005,70	75 046,11	89 959,59	119,87
Charges constatées d'avance		213 235,79	241 093,80	-27 858,01	-11,55
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres		3 877 346,81	5 119 136,81	-1 241 790,00	-24,26
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		1 867 679,93	1 264 962,60	602 717,33	47,65
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**17 165 746,54**	**19 028 620,14**	**-1 862 873,60**	**-9,79**
Frais d'émission des emprunts	(IV)				

BILAN ACTIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Primes de remboursement des emprunts	(V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	(VI)	90 151,18		90 151,18	
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	**(I + II + III + IV + V + VI)**	**26 896 998,33**	**30 398 523,53**	**-3 501 525,20**	**-11,52**
(2) Dont à moins d'un an		*6 301 620,30*			

BILAN PASSIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Capital (dont versé : 1 360 800)		1 360 800,00	1 360 800,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 474 031,81	5 474 031,81		
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves					
Réserve légale		136 080,00	136 080,00		
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		3 819 466,63	6 103 832,39	-2 284 365,76	-37,43
Report à nouveau		194 770,18	194 770,18		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-2 661 972,94	-2 284 365,76	-377 607,18	-16,53
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**8 323 175,68**	**10 985 148,62**	**-2 661 972,94**	**-24,23**
Provisions pour risques		69 730,01	245 419,01	-175 689,00	-71,59
Provisions pour charges		90 151,18		90 151,18	
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**159 881,19**	**245 419,01**	**-85 537,82**	**-34,85**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 717 087,23	11 925 442,33	-208 355,10	-1,75
Emprunts et dettes financières diverses (2)		764 244,94	816 166,72	-51 921,78	-6,36
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 585,10	43 276,45	-24 691,35	-57,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		801 878,24	864 852,50	-62 974,26	-7,28
Fournisseurs, factures non parvenues		402 909,46	692 643,02	-289 733,56	-41,83
Dettes fiscales et sociales		4 638 144,59	4 732 800,03	-94 655,44	-2,00
Dettes immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		71 091,90	38 325,80	32 766,10	85,49
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**18 413 941,46**	**19 113 506,85**	**-699 565,39**	**-3,66**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)		54 449,05	-54 449,05	-100,00
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**26 896 998,33**	**30 398 523,53**	**-3 501 525,20**	**-11,52**
(1) Dont à moins d'un an		*3 280 356,36*			
(2) Dont emprunts participatifs		*599 352,21*	*611 838,72*		

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

www.le-kab.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		21 179 319,87	21 246 431,05	-67 111,18	-0,32
Montant net du chiffre d'affaires		**21 179 319,87**	**21 246 431,05**	**-67 111,18**	**-0,32**
Production stockée		-784 364,09	1 171 769,87	-1 956 133,96	-166,94
Production immobilisée					
Subventions		4 500,00	26 107,18	-21 607,18	-82,76
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 389 731,05	111 222,71	1 278 508,34	
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.		437 526,44		437 526,44	
Autres produits		78 465,89	72 530,81	5 935,08	8,18
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**22 305 179,16**	**22 628 061,62**	**-322 882,46**	**-1,43**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		3 849 314,51	5 078 742,68	-1 229 428,17	-24,21
Variation de stocks		-34 689,00	128 009,00	-162 698,00	-127,10
Autres achats et charges externes (1)		8 436 666,55	8 842 274,62	-405 608,07	-4,59
Impôts, taxes et versements assimilés		674 192,41	657 414,96	16 777,45	2,55
Salaires		6 756 935,03	6 299 810,80	457 124,23	7,26
Cotisations sociales		2 113 621,84	2 096 334,04	17 287,80	0,82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		482 755,49	456 073,97	26 681,52	5,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		1 166 080,00	821 000,00	345 080,00	42,03
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			616 098,02	-616 098,02	-100,00
Dotations aux provisions		22 000,00	23 509,00	-1 509,00	-6,42
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées		1 838 235,54		1 838 235,54	
Autres charges		123 986,46	144 056,53	-20 070,07	-13,93
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**25 429 098,83**	**25 163 323,62**	**265 775,21**	**1,06**
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier			*55 050,45*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**-3 123 919,67**	**-2 535 262,00**	**-588 657,67**	**-23,22**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation (2)		45 071,32	118 371,21	-73 299,89	-61,92
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé		126 517,15	182 431,96	-55 914,81	-30,65
Autres intérêts et produits assimilés (2)		62 291,29	97 367,14	-35 075,85	-36,02
Reprises sur dépréciations et provisions		170 000,00	281 887,38	-111 887,38	-39,69
Différences positives de change		1 626,70	7 446,35	-5 819,65	-78,15
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**405 506,46**	**687 504,04**	**-281 997,58**	**-41,02**

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

COMPTE DE RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		120 151,18		120 151,18	
Intérêts et charges assimilées		9 991,31	273 730,56	-263 739,25	-96,35
Différences négatives de change		13 417,24	6 595,25	6 821,99	103,44
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**143 559,73**	**280 325,81**	**-136 766,08**	**-48,79**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**261 946,73**	**407 178,23**	**-145 231,50**	**-35,67**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-2 861 972,94**	**-2 128 083,77**	**-733 889,17**	**-34,49**
Produits exceptionnels	(VII)		319 316,00	-319 316,00	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		575 597,99	-575 597,99	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**-256 281,99**	**256 281,99**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-200 000,00	-100 000,00	-100 000,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**22 710 685,62**	**23 634 881,66**	**-924 196,04**	**-3,91**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**25 372 658,56**	**25 919 247,42**	**-546 588,86**	**-2,11**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-2 661 972,94**	**-2 284 365,76**	**-377 607,18**	**-16,53**
(2) Dont produits concernant les entités liées			*97 637,00*		

Annexe comptable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 26 896 998,33 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 661 972,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société COTELAC sur demande de son dirigeant, a présenté le 15 décembre 2022, une demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde au regard de la fragilisation de l'activité. Une nouvelle période d'observation de 6 mois a été faite au cours de l'exercice 2023.
Un plan de Sauvegarde de l'Emploi a été initié en 2023 afin d'alléger la structure de l'entité.
le 3 janvier 2024, un plan d'apurement du passif a été adopté. les dates d'échéances des dettes présentées dans l'annexe en tiennent compte. Le plan de remboursement est prévu sur 10 ans.

Sur l'exercice 2025, les boutiques suivantes ont été fermées :
- ACOTE CLERMONT,
- ACOTE TOULOUSE,
- ACOTE NICE,
- ACOTE ROUEN,
- ACOTE NIMES,
- REIMS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :
* Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
* Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
* Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
* Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.
* Reclassement des comptes courants d'associés (C/C) antérieurement présentés en dettes financières vers la rubrique « autres dettes », conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06.

Reclassement du résultat exceptionnel :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel s'élevait à - 256 281.99 €.
Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, les éléments composant ce résultat ont été reclassés dans les rubriques appropriées du résultat courant en 2025, selon leur nature.
Les principaux reclassements sont les suivants :

*les produits exceptionnels liés à des indemnités d'assurance à hauteur de 47 k€ ont été reclassés en autres produits d'exploitation ;
*les charges exceptionnelles telles que les pénalités ou litiges ont été réclassées en charges d'exploitation, celles liées au CSP pour un montant de 74 k€ ont été reclassés en autres charges de personnel, les loyers à hauteur de 41 k€ ont été reclassés en location immobilières diverses et les honoraires ont été reclassés en honoraires divers en charges ;
*les résultats de cession d'immobilisations a hauteur de 437.5 k€ ont été intégrés au résultat courant, au sein des autres produits et charges.

En conséquence, la rubrique « résultat exceptionnel » a été supprimée en 2025.

Reclassement des transferts de charges :

Au titre de l'exercice 2024, les transferts de charges s'élevaient à 32 813.13 €.
Dans le cadre du nouveau règlement, ces opérations ne sont plus présentées en tant que telles et ont donné lieu aux retraitements suivants :

*les remboursements et indemnités perçus (notamment assurances) ont été reclassés en produits d'exploitation ;
*les refacturations de frais ont été intégrées au chiffre d'affaires ou imputées en diminution des charges correspondantes selon leur nature ;
*les reprises de charges ont été reclassées en produits cohérents avec la nature de la charge initiale.

La rubrique « transferts de charges » a ainsi été supprimée en 2025.

Impact global des reclassements :

Ces reclassements constituent uniquement des modifications de présentation des états financiers et sont sans incidence sur :

*le résultat net de l'exercice,
*les capitaux propres,
*la situation financière globale de la société.

Ils visent à améliorer la lisibilité de la performance financière en privilégiant une approche économique des flux.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2015-06, n° 2018-07.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Application du règlement 2016-05 :
Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur profitabilité passée ou future.
Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

Règlements comptables :
les comptes sont présentés conformément à l'ensemble des règlements en vigueur.

Continuité d'exploitation :
Malgré les dettes significatives de la société, les mesures prises sur COTELAC et ses filiales, notamment le plan de sauvegarde adopté début 2024, permettent à la société de poursuivre son activité sur l'année 2026.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

irrévocablement.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Durée d'amortissement :
les biens incorporels amortissables sont amortis sur des durées allant de 1 à 10 ans.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.
Dans les faits, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.
Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables.
La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée au moins une fois par an.
Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des actifs immobilisés à leur valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché ou valeur patrimoniale) et de la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.
Une immobilisation destinée à être vendue, où dont le potentiel est significativement dégradée, fait l'objet d'un test de dépréciation à son seul niveau.
Les tests ont conduit à déprécier différents fonds pour un total de 2 226 K€, en baisse nette de 1 221 k€ par rapport à 2024.
(Nouvelle dépréciation : 1 166 K€ et reprise de droit au bail pour 1 331 K€ en 2025)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		4 À 10
Matériels outillages et industriels		4 À 10
Matériels outillages		4 À 10
Install gén. et agenc.		3 À 10
Matériel de transport		4 À 5
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique		3 À 5
Mobilier		10

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation.
les titres de participation des sociétés filales sont dépréciés à 100 % du fait des difficultés rencontrées par ces dernières à l'exception de COTELAC JAPAN.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour la Société, évaluée sur la base d'une analyse multicritère en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 107 k€, une nouvelle dépréciation ayant été faite à hauteur de 144 K€ en 2025.
Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.
Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.
Du fait de la conjoncture économique difficile depuis 2020, de nombreuses références sont reconduites sur les nouvelles saisons .
La règle de dépréciation est adaptée afin de ne pas déprécier de manière anormale ces références reconduites.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 747k€ en 2025, une reprise de dépréciation ayant été faite à hauteur de 175 K€ en 2025 et un provision pour dépréciation de 30 K€ en 2025.
Pour rappel, depuis 2016, il a été procédé à un abandon de créance cumulé de 2 044 K€ au profit de la filiale US COTE afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.
Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.
Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.
Egalement, un abandon de créance de 420 000 € a été effectué en 2020 au profit de la filiale COTELAC BELGIUM, lui-même assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.
Sur 2025, une nouvelle dépréciation au profit de COTELAC BELGIUM a été consenti à hauteur de 30 k€.
Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier. Une reprise pour dépréciations de 170 k€ vis à vis de US Cote.
les avances au 31/12/25 sont les suivantes :
* US COTE : 731 k€ déprécié à hauteur de 730 k€
* Belgique : 31 k€ déprécié à hauteur de 30 k€

Cession du droit au bail de Saint Honoré :
Au cours de l'année 2022, il a été mis en évidence que la société COTELAC a été victime d'une "escroquerie" dans le cadre de la cession du droit au bail d'une de ses boutiques parisiennes.
Sur 2023, le cédant a été radié du RCS.
COTELAC a intenté un procès à l'encontre du cédant et du bailleur afin de contester la réalisation de la vente du droit au bail et de pouvoir récupérer le bail.
Le procès est toujours en cours, la société COTELAC poursuit le paiement des loyers pour maintenir la propriété du droit au bail.
Ces loyers ainsi versés sont constatés en charge.
Le juge de la mise en état a condamné le bailleur à nous restituer les loyers versés sur 2024 et 2025 et à suspendre la paiement des prochains loyers, ce jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le fond.

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Opérations avec les entreprises liées

Opérations avec les entreprises liées
Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conlues à des conditions normales de marché.

Disponibilités :
Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale, convertie en € au cours de clôture, le cas échéant.

Provisions pour risques et charges :
Les évènements présentant un risque dont le fait générateur est antérieur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque le montant du préjudice n'est pas connu ou difficilement estimable, l'information est uniquement donnée en annexe et ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Ecarts de conversion :
A la date de clôture, les dettes et créances en devises non soldées sont converties en € au taux de clôture.
la différence entre la valeur convertie en € à la date des opérations et la valeur convertie à la date de clôture est constatée au bilan en écart de conversion actif ou en écart de conversion passif sans compensation, sauf pour les dettes et créances dont les dates d'échéances sont identiques.
les écarts de conversion actifs (hausse des dettes en devises ou baisse des créances en devises) font l'objet d'une provision pour risque de change.

OPERATIONS EN DEVISES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Nouvelle définition du résultat exceptionnel (ANC 2022-06):

Le résultat exceptionnel regroupe exclusivement les produits et charges liés à des événements ou opérations clairement distincts de l'activité courante de l'entité, répondant cumulativement aux critères suivants :

Non récurrents : l'opération n'a pas vocation à se reproduire de manière régulière ;
Inhabituels : elle n'entre pas dans le cadre de l'activité normale et courante de l'entreprise ;
Significatifs : son montant est suffisamment important pour justifier une présentation spécifique afin d'assurer une information pertinente.

À ce titre, le résultat exceptionnel devient un agrégat résiduel et strictement encadré, contrairement à l'ancienne pratique plus extensive.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	13 621 224,65		53 002,89
TOTAL	**13 621 224,65**		**53 002,89**
Immobilisations corporelles			
Terrains	3 626,00		
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	686 204,51		11 561,71
Installations techniques, matériel et outillages industriels	879 124,40		
Installations générales, agencements et aménagements divers	11 525 253,06		186 844,30
Matériel de transport	345 772,67		97 778,06
Matériel de bureau, informatique & mobilier	850 731,88		91 709,66
Avances et acomptes			6 355,18
TOTAL	**14 290 712,52**		**394 248,91**
Immobilisations financières			
Autres participations	72 067,65		
Prêts et autres immobilisations financières	1 230 155,25		
TOTAL	**1 302 222,90**		
TOTAL GENERAL	**29 214 160,07**		**447 251,80**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		1 776 307,00	11 897 920,54	
TOTAL		**1 776 307,00**	**11 897 920,54**	
Immobilisations corporelles				
Terrains			3 626,00	
Constructions inst. générales, agencements			697 766,22	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			879 124,40	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		969 755,18	10 742 342,18	
Matériel de transport		128 302,23	315 248,50	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		9 772,08	932 669,46	
Avances et acomptes			6 355,18	
TOTAL		**1 107 829,49**	**13 577 131,94**	
Immobilisations financières				
Autres participations			72 067,65	
Prêts et autres immobilisations financières		19 983,55	1 210 171,70	
TOTAL		**19 983,55**	**1 282 239,35**	
TOTAL GENERAL		**2 904 120,04**	**26 757 291,83**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Virement		Ventilation	Entrée	
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	53 002,89			53 002,89		
TOTAL	**53 002,89**			**53 002,89**		
Immobilisations corporelles						
Constructions inst. géné., agcts	11 561,71			11 561,71		
Inst. générales, agencts divers	186 844,30			186 844,30		
Matériel de transport	97 778,06			97 778,06		
Matériel de bureau, info. & mobilier	91 709,66			91 709,66		
Avances et acomptes	6 355,18			6 355,18		
TOTAL	**394 248,91**			**394 248,91**		
TOTAL GENERAL	**447 251,80**			**447 251,80**		

	Diminution de l'exercice	Virement		Ventilation	Sortie	
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	1 776 307,00					1 776 307,00
TOTAL	**1 776 307,00**					**1 776 307,00**
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	969 755,18			20 229,37		949 525,81
Matériel de transport	128 302,23			128 302,23		
Matériel de bureau, info. & mobilier	9 772,08					9 772,08
TOTAL	**1 107 829,49**			**148 531,60**		**959 297,89**
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	19 983,55					
TOTAL	**19 983,55**					
TOTAL GENERAL	**2 904 120,04**			**148 531,60**		**2 735 604,89**

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

ETAT DES AMORTISSEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 À 10 ANS	LINÉAIRE	867 575,93	138 021,97		1 005 597,90
TOTAL			**867 575,93**	**138 021,97**		**1 005 597,90**
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	624 634,78	17 556,60		642 191,38
Inst. tech., mat. et out. industriels	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	848 826,50	17 931,19		866 757,69
Inst. générales, agencts divers	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	10 904 704,01	213 860,36	965 224,46	10 153 339,91
Matériel de transport	4 À 5 ANS	LINÉAIRE	208 231,97	35 995,27	70 904,41	173 322,83
Matériel de bureau, informatique	3 À 10 ANS	LINÉAIRE	788 167,76	59 390,10	9 772,08	837 785,78
TOTAL			**13 374 565,0**	**344 733,52**	**1 045 900,95**	**12 673 397,5**
TOTAL GENERAL			**14 242 140,9**	**482 755,49**	**1 045 900,95**	**13 678 995,4**

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	690 000,00	94 500,00	410 000,00	374 500,00
Autres immobilisations incorporelles	2 757 000,00	1 071 580,00	921 000,00	2 907 580,00
TOTAL	**3 447 000,00**	**1 166 080,00**	**1 331 000,00**	**3 282 080,00**
Immobilisations financières				
Titres de participation	34 115,73			34 115,73
Autres immobilisations financières	121 000,00			121 000,00
TOTAL	**155 115,73**			**155 115,73**
Sur stocks et en cours	2 962 820,00		-143 834,00	3 106 654,00
Sur comptes clients	91 570,46		4 876,05	86 694,41
Autres provisions pour dépréciation	3 800 000,00	30 000,00	170 000,00	3 660 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	**10 456 506,19**	**1 196 080,00**	**1 362 042,05**	**10 290 544,14**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.
Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.
Le montant de retenue de garantie BPI ressort à 183 750 € à la clôture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
COTELAC BELGIUM - 0 1-16-28 HAYASHI, FUJIIDERA 1000 BRUXELLES -	-58 847,93	100,00	1,00	1,00			185 661,58	-45 115,95	
US COTE - 34 RUE A. DANSAERT 99 WESTPORT -	-702 806,81	100,00	34 112,73				1 330 172,28	181 819,48	
COTELAC JAPAN - 111 Post Road East 99 OSAKA -	236 331,34	100,00	37 801,47		81 221,52		1 225 909,35	26 005,72	45 071,32
A. TOTAL DES FILIALES			**71 915,20**	**1,00**	**81 221,52**				**45 071,32**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coincide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES STOCKS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	1 133 645,00	34 689,00		1 168 334,00
Produits	11 588 478,00		784 364,09	10 804 113,91
TOTAL	**12 722 123,00**	**34 689,00**	**784 364,09**	**11 972 447,91**

ETAT DES CRÉANCES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

le compte courant entre PPO et COTELAC a été scindé pour tenir compte du prêt LENDIX (devenu OCTOBER) consenti à COTELAC pour le compte de PPO.
à la clôture, le compte courant PPO, correspondant à la dette LENDIX et restant à rembourser, suit les mêmes échéances de remboursement que la dette LENDIX.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 210 171,70		1 210 171,70
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	103 542,62	103 542,62	
Autres créances clients	572 487,42	572 487,42	
Personnel et comptes rattachés	1 865,78	1 865,78	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 948,31	31 948,31	
Impôts sur les bénéfices	220 513,95	220 513,95	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 657,99	25 657,99	
Autres impôts, taxes et versements	4 504,00	4 504,00	
Groupe et associés (2)	2 062 858,74	2 062 858,74	
Débiteurs divers	3 065 005,70	3 065 005,70	
Charges constatées d'avance	213 235,79	213 235,79	
TOTAL	**7 511 792,00**	**6 301 620,30**	**1 210 171,70**

ENTREPRISES LIÉES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : PPO
Forme : SAS
SIREN : 531589281
Au capital de : 10 640 092 euros
Adresse du siège social :
ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY

ENTREPRISES LIÉES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conlues à des conditions normales de marché.

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	213 235,79
TOTAL	**213 235,79**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 089,87
Autres créances	145 065,99
Disponibilités	25 322,76
TOTAL	**227 478,62**

CAPITAUX PROPRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	68 040,00	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	68 040,00	20,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	194 770,18
Résultat de l'exercice précédent	-2 284 365,76
TOTAL	**-2 089 595,58**
Affectations	
Affectations aux réserves : autres réserves	-2 284 366,00
Report à nouveau	194 770,00
TOTAL	**-2 089 596,00**

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	1 360 800,0							1 360 800,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 474 031,8							5 474 031,8
Réserve légale	136 080,00							136 080,00
Autres réserves	6 103 832,3	-2 284 365,						3 819 466,6
Report à nouveau	194 770,18							194 770,18
Résultat de l'exercice	-2 284 365,	2 284 365,7				-2 661 972,		-2 661 972,
TOTAL	**10 985 148**					**-2 661 972,**		**8 323 175,**

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions pour risques et charges

Assignation en Contrefaçon :
Nous avons été l'objet d'une assignation pour contrefaçon à laquelle nous avons répondu par une fin de non-recevoir, tant les griefs formés à notre encontre étaient dénués du moindre fondement. Nous estimons que le Tribunal déboutera la demanderesse concernant les actes de concurrence déloyale et parasitaire. Nous pensons que ce procès fantaisiste est engagé à des fins purement lucratives et avons fait une demande reconventionnelle pour procédure abusive.
Les conclusions ont été déposées de part et d'autre à l'automne 2023.
Nous avons été condamnés en première instance à 22 k€ en 02/2026.
Nous allons faire appel ainsi que la partie adverse.
Au 31/12/2025, une provision de 22 K€ a été provisionnée.

Provisions pour dépréciations

Escroquerie :
En 2022, nous avons été victime d'une « escroquerie » dans le cadre de la cession d'un droit au bail d'une de nos boutiques parisiennes. Le prix de cession sur cet actif n'a pas été payé et nous avons mis en œuvre des diligences pour le recouvrer. la provision sur cette créance a été maintenue à la fin de l'exercice.

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	245 419,01	22 000,00	197 689,00	69 730,01
Provisions pour pertes de change		90 151,18		90 151,18
TOTAL	**245 419,01**	**112 151,18**	**197 689,00**	**159 881,19**
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	3 447 000,00	1 166 080,00	1 331 000,00	3 282 080,00
Sur immobilisations titres de participation	34 115,73			34 115,73
Sur immobilisations autres immobs financières	121 000,00			121 000,00
Sur stocks et en cours	2 962 820,00		-143 834,00	3 106 654,00
Sur comptes clients	91 570,46		4 876,05	86 694,41
Autres provisions pour dépréciation	3 800 000,00	30 000,00	170 000,00	3 660 000,00
TOTAL	**10 456 506,19**	**1 196 080,00**	**1 362 042,05**	**10 290 544,14**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 701 925,20**	**1 308 231,18**	**1 559 731,05**	**10 450 425,33**
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 188 080,00	1 559 731,00	
Dont dotations & reprises financières		120 151,18		

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

les provisions pour risques et charges concernent :
* risques pénalités URSSAF et FISCAL : 20 k€
* PSE : 18 K€
* litige fournisseur : 32 k€

ETAT DES DETTES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les échéances des dettes ont été placées selon les conditions prévues dans le plan d'apurement adopté le 3 janvier 2024. celui-ci prévoit un plan d'apurement sur 10 ans.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	17 714,15	17 714,15		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	11 699 373,08	643 674,08	5 588 595,00	5 467 104,00
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	764 244,94	15 921,94	338 001,00	410 322,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 204 787,70	1 034 307,70	82 548,00	87 932,00
Personnel et comptes rattachés	491 530,54	491 530,54		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 785 985,56	633 413,56	446 225,00	706 347,00
Impôts sur les bénéfices	2 036 282,13	102 163,13	939 900,00	994 219,00
Taxe sur la valeur ajoutée	242 524,62	232 504,62		10 020,00
Autres impôts et taxes assimilées	81 821,74	81 821,74		
Autres dettes	71 091,90	27 304,90	22 134,00	21 653,00
TOTAL	**18 395 356,36**	**3 280 356,36**	**7 417 403,00**	**7 697 597,00**
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	258 904,18			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53 714,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 909,46
Dettes fiscales et sociales	718 437,23
TOTAL	**1 175 060,84**

ENGAGEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le taux de rotation retenu pour le calcul de l'engagement varie entre 26 % et 30 % en fonction de la catégorie et il est dégressif à partir de 50 ans.
Le taux de hausse des salaires retenu est de 1.5% constant.
Le taux de charges patronales a été retenu à 37%
La convention collective retenue est celle de l'Habillement (Industrie).
A Compter de l'exercice 2021, la méthode de calcul de l'engagement de départ en retraite a été modifiée conformément à l'avis ANC 2013.04.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 488 112,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,81
Table de mortalité	INSEE 2019-2021
Départ volontaire à	64 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Nantissement fonds de commerce (emprunts)	1 401 023,00					1 401 023,00
Garanties bancaires à 1ère demande	199 666,00					199 666,00
Clause de retour à meilleure fortune			2 726 000,00			2 726 000,00
Garantie Etat 90 % sur PGE	6 894 048,49					6 894 048,49
TOTAL (1)	**8 494 737,49**		**2 726 000,00**			**11 220 737,4**

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	**8 494 737,49**		**2 726 000,00**	**11 220 737,4**

ENGAGEMENTS REÇUS

Pour rappel, COTELAC a accordé différents abandons de créances à ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune :
* US COTE :
- 2016 : 1 043 k€
- 2020 : 1 000 k€
*COTELAC BELGIUM :
- 2020 : 420 k€
- 2024 : 263 k€

les associés Personnes Physiques de PPO se sont engagés à bloquer leur compte courant détenu dans PPO dans l'attente du remboursement de la dette LENDIX soucrite en 2018.

ENGAGEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements reçus						
Caution PPO sur emprunt SG 620 K€	134 633,00					134 633,00
Garantie Fonds national Emprunt BPI	1 029 000,00					1 029 000,00
Engagement moyen sur baux commerciaux	9 110 864,88					9 110 864,88
Garantie Etat 90 % sur PGE	6 894 048,49					6 894 048,49
TOTAL	**17 168 546,3**					**17 168 546,3**

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de contrôle des biens pour les ventes (boutiques et multimarques, en France et à l'export, selon les conditions de livraison) et lors de la réalisation des prestations de services.

	Montant N	Montant N-1
Ventes Boutique - réseau - FRANCE	18 707 758,00	18 797 405,00
Ventes Boutique - réseau - EXPORT	911 208,00	1 104 368,00
Ventes multimarques - FRANCE	302 455,00	304 496,00
Ventes multimarques - EXPORT	1 198 272,00	968 974,00
Prestations - FRANCE	59 658,00	70 984,00
Prestations - EXPORT	-30,00	202,00
TOTAL	**21 179 321,00**	**21 246 429,00**

Cette information est-elle complète ? Oui

LES EFFECTIFS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article L123-200 du Code de commerce.

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	17,00	20,00
Agents de maîtrise	80,00	88,00
Employés et techniciens	84,00	93,00
PERSONNEL SALARIÉ	**181,00**	**201,00**

COMMENTAIRE

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat FINANCIER :

Les principaux produits financiers sont relatifs à :
- Dividendes COTELAC JAPAN : 45 k€
- Revenus des placements : 127 k€
- Intérêts sur avances : 62 k€
- Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières et comptes courants : 170 k€

Les principals charges financières sont relatifs à :
- Dotation pour provision perte de change 90 k€;
- Dotation dépréciations immobilisations financières 30 k€.

Déficit fiscal reportable :

Du fait des pertes constatées sur les derniers exercices, la société disposait d'un déficit fiscal de 10 198 k€ à fin 2024. Sur l'exercice, la perte fiscale supplémentaire s'est élevée à : 3 021 k€

Conflit Russie Ukraine et Moyen Orient :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, commencé le 24/02/2022, entraine des incertitudes sur le contexte macroéconomique mondial, tout comme celui au Moyen Orient depuis octobre 2023.
L'entreprise et ses filiales n'ont pas d'activité directe avec les pays concernés et les créances avec les entreprises opérant dans ces pays ont été réglées sans incidents. L'activité du groupe COTELAC n'est, à ce jour, pas soumises aux différentes mesures prises dans le cadre des sanctions décidées à l'encontre de la Russie.
L'entreprise et ses filiales pourraient cependant subir des hausses de prix d'achat liées à ce contexte, ainsi que des réductions de volumes de ventes générées par des ruptures d'approvisionnement.

Evènements postérieurs

Néant.

Rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est intégrée dans les management fees et comptabilisée en charges.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Crowe

Avvens Audit

Cotelac

S.A.S. au capital de 1 360 800 €
ZA En Pragnat Nord
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Avvens Audit est membre du groupe Avvens
Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr
Société de commissariat aux comptes inscrite à Lyon - Riom
S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COTELAC

S.A.S. au capital de 1 360 800 €

ZA En Pragnat Nord
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

A l'Assemblée Générale de la société COTELAC,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COTELAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrites dans les notes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Règles et méthodes comptables - Introduction » de l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des dépréciations des droits au bail.
Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des méthodes utilisées pour l'évaluation des actifs incorporels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
Nos travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause le traitement comptable et la présentation retenue par la société.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 19 juin 2026

Avvens Audit
Membre de Crowe Global
Commissaire aux comptes

Signed by:
F0AF3F74BC85411...

Romuald COLAS
Associé

Signed by:
47D7D9605FB64A8...

Valérie VITTET
Associée

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Annexe
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

BILAN ACTIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				28,29		30,62
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	1 116 279,06	996 313,75	119 965,31		204 984,39	
Fonds commercial	769 573,47	374 500,00	395 073,47		569 573,47	
Autres immobilisations incorporelles	10 012 068,01	2 916 864,15	7 095 203,86		8 532 090,86	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,36		3,01
Terrains	3 626,00		3 626,00		3 626,00	
Constructions	697 766,22	642 191,38	55 574,84		61 569,73	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	879 124,40	866 757,69	12 366,71		30 297,90	
Autres immobilisations corporelles	11 990 260,14	11 164 448,52	825 811,62		820 653,87	
Immob. corp. en cours, av. acptes	6 355,18		6 355,18			
Immobilisations financières				4,19		3,77
Participations	72 067,65	34 115,73	37 951,92		37 951,92	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 210 171,70	121 000,00	1 089 171,70		1 109 155,25	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**26 757 291,83**	**17 116 191,22**	**9 641 100,61**	**35,84**	**11 369 903,39**	**37,40**
Stocks et en-cours				32,96		32,10
Mat. premières, autres approv.	1 168 334,00		1 168 334,00		1 133 645,00	
En-cours de production						
Produits finis	10 804 113,91	3 106 654,00	7 697 459,91		8 625 658,00	
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				8,71		8,70
Créances Clients et comptes ratt.	676 030,04	86 694,41	589 335,63		664 962,20	
Personnel et comptes rattachés	1 865,78		1 865,78		2 743,21	
Créances fiscales et sociales	282 624,25		282 624,25		220 352,31	
Autres créances	2 062 858,74	760 000,00	1 302 858,74		1 681 020,10	
Débiteurs divers	3 065 005,70	2 900 000,00	165 005,70		75 046,11	
Charges constatées d'avance	213 235,79		213 235,79		241 093,80	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				14,42		16,84
Actions propres						
Autres titres	3 877 346,81		3 877 346,81		5 119 136,81	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	1 867 679,93		1 867 679,93	6,94	1 264 962,60	4,16
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**24 019 094,95**	**6 853 348,41**	**17 165 746,54**	**63,82**	**19 028 620,14**	**62,60**
Frais d'émission des emprunts (IV)						

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

BILAN ACTIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)	90 151,18		90 151,18	0,34		
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**50 866 537,96**	**23 969 539,63**	**26 896 998,33**	**100**	**30 398 523,53**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*6 301 620,30*					

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

BILAN PASSIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 360 800,00)		1 360 800,00	5,06	1 360 800,00	4,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 474 031,81	20,35	5 474 031,81	18,01
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			14,71		20,53
Réserve légale		136 080,00		136 080,00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		3 819 466,63		6 103 832,39	
Report à nouveau		194 770,18	0,72	194 770,18	0,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-2 661 972,94	-9,90	-2 284 365,76	-7,51
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**8 323 175,68**	**30,94**	**10 985 148,62**	**36,14**
Provisions pour risques		69 730,01	0,26	245 419,01	0,81
Provisions pour charges		90 151,18	0,34		
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**159 881,19**	**0,59**	**245 419,01**	**0,81**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 717 087,23	43,56	11 925 442,33	39,23
Emprunts et dettes financières diverses (2)		764 244,94	2,84	816 166,72	2,68
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 585,10	0,07	43 276,45	0,14
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		801 878,24	2,98	864 852,50	2,85
Fournisseurs, factures non parvenues		402 909,46	1,50	692 643,02	2,28
Dettes fiscales et sociales		4 638 144,59	17,24	4 732 800,03	15,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		71 091,90	0,26	38 325,80	0,13
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**18 413 941,46**	**68,46**	**19 113 506,85**	**62,88**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)			54 449,05	0,18
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**26 896 998,33**	**100**	**30 398 523,53**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*3 280 356,36*			
(1) Dont emprunts participatifs		*599 352,21*		*611 838,72*	

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COMPTE DE RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	21 179 319,87	21 246 431,05	-67 111,18	-0,32
Montant net du chiffre d'affaires	**21 179 319,87**	**21 246 431,05**	**-67 111,18**	**-0,32**
Production stockée	-784 364,09	1 171 769,87	-1 956 133,96	-166,94
Production immobilisée				
Subventions	4 500,00	26 107,18	-21 607,18	-82,76
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 389 731,05	111 222,71	1 278 508,34	
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	437 526,44		437 526,44	
Autres produits	78 465,89	72 530,81	5 935,08	8,18
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**22 305 179,16**	**22 628 061,62**	**-322 882,46**	**-1,43**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	3 849 314,51	5 078 742,68	-1 229 428,17	-24,21
Variation de stocks	-34 689,00	128 009,00	-162 698,00	-127,10
Autres achats et charges externes (1)	8 436 666,55	8 842 274,62	-405 608,07	-4,59
Impôts, taxes et versements assimilés	674 192,41	657 414,96	16 777,45	2,55
Salaires	6 756 935,03	6 299 810,80	457 124,23	7,26
Cotisations sociales	2 113 621,84	2 096 334,04	17 287,80	0,82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	482 755,49	456 073,97	26 681,52	5,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	1 166 080,00	821 000,00	345 080,00	42,03
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		616 098,02	-616 098,02	-100,00
Dotations aux provisions	22 000,00	23 509,00	-1 509,00	-6,42
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	1 838 235,54		1 838 235,54	
Autres charges	123 986,46	144 056,53	-20 070,07	-13,93
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**25 429 098,83**	**25 163 323,62**	**265 775,21**	**1,06**
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		*55 050,45*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-3 123 919,67**	**-2 535 262,00**	**-588 657,67**	**-23,22**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	45 071,32	118 371,21	-73 299,89	-61,92
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	126 517,15	182 431,96	-55 914,81	-30,65
Autres intérêts et produits assimilés (2)	62 291,29	97 367,14	-35 075,85	-36,02
Reprises sur dépréciations et provisions	170 000,00	281 887,38	-111 887,38	-39,69
Différences positives de change	1 626,70	7 446,35	-5 819,65	-78,15
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**405 506,46**	**687 504,04**	**-281 997,58**	**-41,02**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COMPTE DE RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		120 151,18		120 151,18	
Intérêts et charges assimilées		9 991,31	273 730,56	-263 739,25	-96,35
Différences négatives de change		13 417,24	6 595,25	6 821,99	103,44
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**143 559,73**	**280 325,81**	**-136 766,08**	**-48,79**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**261 946,73**	**407 178,23**	**-145 231,50**	**-35,67**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-2 861 972,94**	**-2 128 083,77**	**-733 889,17**	**-34,49**
Produits exceptionnels	(VII)		319 316,00	-319 316,00	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		575 597,99	-575 597,99	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**-256 281,99**	**256 281,99**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-200 000,00	-100 000,00	-100 000,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**22 710 685,62**	**23 634 881,66**	**-924 196,04**	**-3,91**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**25 372 658,56**	**25 919 247,42**	**-546 588,86**	**-2,11**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-2 661 972,94**	**-2 284 365,76**	**-377 607,18**	**-16,53**
(2) Dont produits concernant les entités liées			*97 637,00*		

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Cotélac

Annexe comptable

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 26 896 998,33 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -2 661 972,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société COTELAC sur demande de son dirigeant, a présenté le 15 décembre 2022, une demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde au regard de la fragilisation de l'activité. Une nouvelle période d'observation de 6 mois a été faite au cours de l'exercice 2023.
Un plan de Sauvegarde de l'Emploi a été initié en 2023 afin d'alléger la structure de l'entité.
le 3 janvier 2024, un plan d'apurement du passif a été adopté. les dates d'échéances des dettes présentées dans l'annexe en tiennent compte. Le plan de remboursement est prévu sur 10 ans.

Sur l'exercice 2025, les boutiques suivantes ont été fermées :
- ACOTE CLERMONT,
- ACOTE TOULOUSE,
- ACOTE NICE,
- ACOTE ROUEN,
- ACOTE NIMES,
- REIMS.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :
* Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
* Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
* Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
* Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.
* Reclassement des comptes courants d'associés (C/C) antérieurement présentés en dettes financières vers la rubrique « autres dettes », conformément aux nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06.

Reclassement du résultat exceptionnel :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le résultat exceptionnel s'élevait à - 256 281.99 €.
Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, les éléments composant ce résultat ont été reclassés dans les rubriques appropriées du résultat courant en 2025, selon leur nature.
Les principaux reclassements sont les suivants :

*les produits exceptionnels liés à des indemnités d'assurance à hauteur de 47 k€ ont été reclassés en autres produits d'exploitation ;
*les charges exceptionnelles telles que les pénalités ou litiges ont été reclassées en charges d'exploitation, celles liées au CSP pour un montant de 74 k€ ont été reclassés en autres charges de personnel, les loyers à hauteur de 41 k€ ont été reclassés en location immobilières diverses et les honoraires ont été reclassés en honoraires divers en charges ;
*les résultats de cession d'immobilisations a hauteur de 437.5 k€ ont été intégrés au résultat courant, au sein des autres produits et charges.

En conséquence, la rubrique « résultat exceptionnel » a été supprimée en 2025.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Reclassement des transferts de charges :

Au titre de l'exercice 2024, les transferts de charges s'élevaient à 32 813.13 €.
Dans le cadre du nouveau règlement, ces opérations ne sont plus présentées en tant que telles et ont donné lieu aux retraitements suivants :

*les remboursements et indemnités perçus (notamment assurances) ont été reclassés en produits d'exploitation ;
*les refacturations de frais ont été intégrées au chiffre d'affaires ou imputées en diminution des charges correspondantes selon leur nature ;
*les reprises de charges ont été reclassées en produits cohérents avec la nature de la charge initiale.

La rubrique « transferts de charges » a ainsi été supprimée en 2025.

Impact global des reclassements :

Ces reclassements constituent uniquement des modifications de présentation des états financiers et sont sans incidence sur :

*le résultat net de l'exercice,
*les capitaux propres,
*la situation financière globale de la société.

Ils visent à améliorer la lisibilité de la performance financière en privilégiant une approche économique des flux.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2015-06, n° 2018-07.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Application du règlement 2016-05 :
Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur profitabilité passée ou future.
Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

Règlements comptables :
les comptes sont présentés conformément à l'ensemble des règlements en vigueur.

Continuité d'exploitation :
Malgré les dettes significatives de la société, les mesures prises sur COTELAC et ses filiales, notamment le plan de sauvegarde adopté début 2024, permettent à la société de poursuivre son activité sur l'année 2026.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

irrévocablement.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Durée d'amortissement :
les biens incorporels amortissables sont amortis sur des durées allant de 1 à 10 ans.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.
Dans les faits, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.
Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables.
La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée au moins une fois par an.
Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des actifs immobilisés à leur valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché ou valeur patrimoniale) et de la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.
Une immobilisation destinée à être vendue, où dont le potentiel est significativement dégradée, fait l'objet d'un test de dépréciation à son seul niveau.
Les tests ont conduit à déprécier différents fonds pour un total de 2 226 K€, en baisse nette de 1 221 k€ par rapport à 2024.
(Nouvelle dépréciation : 1 166 K€ et reprise de droit au bail pour 1 331 K€ en 2025)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements des biens décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		4 À 10
Matériels outillages et industriels		4 À 10
Matériels outillages		4 À 10
Install gén. et agenc.		3 À 10
Matériel de transport		4 À 5
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique		3 À 5
Mobilier		10

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation.
les titres de participation des sociétés filales sont dépréciés à 100 % du fait des difficultés rencontrées par ces dernières à l'exception de COTELAC JAPAN.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour la Société, évaluée sur la base d'une analyse multicritère en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Dépréciation des stocks

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 107 k€, une nouvelle dépréciation ayant été faite à hauteur de 144 K€ en 2025.
Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.
Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.
Du fait de la conjoncture économique difficile depuis 2020, de nombreuses références sont reconduites sur les nouvelles saisons .
La règle de dépréciation est adaptée afin de ne pas déprécier de manière anormale ces références reconduites.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 3 747k€ en 2025, une reprise de dépréciation ayant été faite à hauteur de 175 K€ en 2025 et un provision pour dépréciation de 30 K€ en 2025.
Pour rappel, depuis 2016, il a été procédé à un abandon de créance cumulé de 2 044 K€ au profit de la filiale US COTE afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.
Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.
Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.
Egalement, un abandon de créance de 420 000 € a été effectué en 2020 au profit de la filiale COTELAC BELGIUM, lui-même assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.
Sur 2025, une nouvelle dépréciation au profit de COTELAC BELGIUM a été consenti à hauteur de 30 k€.
Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier. Une reprise pour dépréciations de 170 k€ vis à vis de US Cote.
les avances au 31/12/25 sont les suivantes :
* US COTE : 731 k€ déprécié à hauteur de 730 k€
* Belgique : 31 k€ déprécié à hauteur de 30 k€

Cession du droit au bail de Saint Honoré :
Au cours de l'année 2022, il a été mis en évidence que la société COTELAC a été victime d'une "escroquerie" dans le cadre de la cession du droit au bail d'une de ses boutiques parisiennes.
Sur 2023, le cédant a été radié du RCS.
COTELAC a intenté un procès à l'encontre du cédant et du bailleur afin de contester la réalisation de la vente du droit au bail et de pouvoir récupérer le bail.
Le procès est toujours en cours, la société COTELAC poursuit le paiement des loyers pour maintenir la propriété du droit au bail.
Ces loyers ainsi versés sont constatés en charge.
Le juge de la mise en état a condamné le bailleur à nous restituer les loyers versés sur 2024 et 2025 et à suspendre la paiement des prochains loyers, ce jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le fond.

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Opérations avec les entreprises liées

Opérations avec les entreprises liées
Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conlues à des conditions normales de marché.

Disponibilités :
Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale, convertie en € au cours de clôture, le cas échéant.

Provisions pour risques et charges :
Les évènements présentant un risque dont le fait générateur est antérieur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque le montant du préjudice n'est pas connu ou difficilement estimable, l'information est uniquement donnée en annexe et ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Ecarts de conversion :
A la date de clôture, les dettes et créances en devises non soldées sont converties en € au taux de clôture.
la différence entre la valeur convertie en € à la date des opérations et la valeur convertie à la date de clôture est constatée au bilan en écart de conversion actif ou en écart de conversion passif sans compensation, sauf pour les dettes et créances dont les dates d'échéances sont identiques.
les écarts de conversion actifs (hausse des dettes en devises ou baisse des créances en devises) font l'objet d'une provision pour risque de change.

OPERATIONS EN DEVISES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Nouvelle définition du résultat exceptionnel (ANC 2022-06):

Le résultat exceptionnel regroupe exclusivement les produits et charges liés à des événements ou opérations clairement distincts de l'activité courante de l'entité, répondant cumulativement aux critères suivants :

Non récurrents : l'opération n'a pas vocation à se reproduire de manière régulière ;
Inhabituels : elle n'entre pas dans le cadre de l'activité normale et courante de l'entreprise ;
Significatifs : son montant est suffisamment important pour justifier une présentation spécifique afin d'assurer une information pertinente.

À ce titre, le résultat exceptionnel devient un agrégat résiduel et strictement encadré, contrairement à l'ancienne pratique plus extensive.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	13 621 224,65		53 002,89
TOTAL	**13 621 224,65**		**53 002,89**
Immobilisations corporelles			
Terrains	3 626,00		
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	686 204,51		11 561,71
Installations techniques, matériel et outillages industriels	879 124,40		
Installations générales, agencements et aménagements divers	11 525 253,06		186 844,30
Matériel de transport	345 772,67		97 778,06
Matériel de bureau, informatique & mobilier	850 731,88		91 709,66
Avances et acomptes			6 355,18
TOTAL	**14 290 712,52**		**394 248,91**
Immobilisations financières			
Autres participations	72 067,65		
Prêts et autres immobilisations financières	1 230 155,25		
TOTAL	**1 302 222,90**		
TOTAL GENERAL	**29 214 160,07**		**447 251,80**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		1 776 307,00	11 897 920,54	
TOTAL		**1 776 307,00**	**11 897 920,54**	
Immobilisations corporelles				
Terrains			3 626,00	
Constructions inst. générales, agencements			697 766,22	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			879 124,40	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		969 755,18	10 742 342,18	
Matériel de transport		128 302,23	315 248,50	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		9 772,08	932 669,46	
Avances et acomptes			6 355,18	
TOTAL		**1 107 829,49**	**13 577 131,94**	
Immobilisations financières				
Autres participations			72 067,65	
Prêts et autres immobilisations financières		19 983,55	1 210 171,70	
TOTAL		**19 983,55**	**1 282 239,35**	
TOTAL GENERAL		**2 904 120,04**	**26 757 291,83**	

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES IMMOBILISATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	53 002,89			53 002,89		
TOTAL	**53 002,89**			**53 002,89**		
Immobilisations corporelles						
Constructions inst. géné., agcts	11 561,71			11 561,71		
Inst. générales, agencts divers	186 844,30			186 844,30		
Matériel de transport	97 778,06			97 778,06		
Matériel de bureau, info. & mobilier	91 709,66			91 709,66		
Avances et acomptes	6 355,18			6 355,18		
TOTAL	**394 248,91**			**394 248,91**		
TOTAL GENERAL	**447 251,80**			**447 251,80**		

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations incorporelles						
Aut. immobs incorporelles	1 776 307,00					1 776 307,00
TOTAL	**1 776 307,00**					**1 776 307,00**
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	969 755,18			20 229,37		949 525,81
Matériel de transport	128 302,23			128 302,23		
Matériel de bureau, info. & mobilier	9 772,08					9 772,08
TOTAL	**1 107 829,49**			**148 531,60**		**959 297,89**
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	19 983,55					
TOTAL	**19 983,55**					
TOTAL GENERAL	**2 904 120,04**			**148 531,60**		**2 735 604,89**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES AMORTISSEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles	1 À 10 ANS	LINÉAIRE	867 575,93	138 021,97		1 005 597,90
TOTAL			**867 575,93**	**138 021,97**		**1 005 597,90**
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	624 634,78	17 556,60		642 191,38
Inst. tech., mat. et out. industriels	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	848 826,50	17 931,19		866 757,69
Inst. générales, agencts divers	4 À 10 ANS	LINÉAIRE	10 904 704,01	213 860,36	965 224,46	10 153 339,91
Matériel de transport	4 À 5 ANS	LINÉAIRE	208 231,97	35 995,27	70 904,41	173 322,83
Matériel de bureau, informatique	3 À 10 ANS	LINÉAIRE	788 167,76	59 390,10	9 772,08	837 785,78
TOTAL			**13 374 565,0**	**344 733,52**	**1 045 900,95**	**12 673 397,5**
TOTAL GENERAL			**14 242 140,9**	**482 755,49**	**1 045 900,95**	**13 678 995,4**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	690 000,00	94 500,00	410 000,00	374 500,00
Autres immobilisations incorporelles	2 757 000,00	1 071 580,00	921 000,00	2 907 580,00
TOTAL	**3 447 000,00**	**1 166 080,00**	**1 331 000,00**	**3 282 080,00**
Immobilisations financières				
Titres de participation	34 115,73			34 115,73
Autres immobilisations financières	121 000,00			121 000,00
TOTAL	**155 115,73**			**155 115,73**
Sur stocks et en cours	2 962 820,00		-143 834,00	3 106 654,00
Sur comptes clients	91 570,46		4 876,05	86 694,41
Autres provisions pour dépréciation	3 800 000,00	30 000,00	170 000,00	3 660 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	**10 456 506,19**	**1 196 080,00**	**1 362 042,05**	**10 290 544,14**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

FILIALES ET PARTICIPATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.
Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.
Le montant de retenue de garantie BPI ressort à 183 750 € à la clôture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prets et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la societe au cours de l'exercice (4)
			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
COTELAC BELGIUM - 0 1-16-28 HAYASHI, FUJIIDERA 1000 BRUXELLES -	-58 847,93	100,00	1,00	1,00			185 661,58	-45 115,95	
US COTE - 34 RUE A. DANSAERT 99 WESTPORT -	-702 806,81	100,00	34 112,73				1 330 172,28	181 819,48	
COTELAC JAPAN - 111 Post Road East 99 OSAKA -	236 331,34	100,00	37 801,47		81 221,52		1 225 909,35	26 005,72	45 071,32
A. TOTAL DES FILIALES			**71 915,20**	**1,00**	**81 221,52**				**45 071,32**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES STOCKS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	1 133 645,00	34 689,00		1 168 334,00
Produits	11 588 478,00		784 364,09	10 804 113,91
TOTAL	**12 722 123,00**	**34 689,00**	**784 364,09**	**11 972 447,91**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES CRÉANCES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

le compte courant entre PPO et COTELAC a été scindé pour tenir compte du prêt LENDIX (devenu OCTOBER) consenti à COTELAC pour le compte de PPO.
à la clôture, le compte courant PPO, correspondant à la dette LENDIX et restant à rembourser, suit les mêmes échéances de remboursement que la dette LENDIX.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 210 171,70		1 210 171,70
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	103 542,62	103 542,62	
Autres créances clients	572 487,42	572 487,42	
Personnel et comptes rattachés	1 865,78	1 865,78	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 948,31	31 948,31	
Impôts sur les bénéfices	220 513,95	220 513,95	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 657,99	25 657,99	
Autres impôts, taxes et versements	4 504,00	4 504,00	
Groupe et associés (2)	2 062 858,74	2 062 858,74	
Débiteurs divers	3 065 005,70	3 065 005,70	
Charges constatées d'avance	213 235,79	213 235,79	
TOTAL	**7 511 792,00**	**6 301 620,30**	**1 210 171,70**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ENTREPRISES LIÉES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : PPO
Forme : SAS
SIREN : 531589281
Au capital de : 10 640 092 euros
Adresse du siège social :
ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ENTREPRISES LIÉES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conlues à des conditions normales de marché.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	213 235,79
TOTAL	**213 235,79**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	57 089,87
Autres créances	145 065,99
Disponibilités	25 322,76
TOTAL	**227 478,62**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

CAPITAUX PROPRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	68 040,00	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	68 040,00	20,00

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	194 770,18
Résultat de l'exercice précédent	-2 284 365,76
TOTAL	**-2 089 595,58**
Affectations	
Affectations aux réserves : autres réserves	-2 284 366,00
Report à nouveau	194 770,00
TOTAL	**-2 089 596,00**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	1 360 800,0							1 360 800,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 474 031,8							5 474 031,8
Réserve légale	136 080,00							136 080,00
Autres réserves	6 103 832,3	-2 284 365,						3 819 466,6
Report à nouveau	194 770,18							194 770,18
Résultat de l'exercice	-2 284 365,	2 284 365,7				-2 661 972,		-2 661 972,
TOTAL	**10 985 148**					**-2 661 972,**		**8 323 175,**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions pour risques et charges

Assignation en Contrefaçon :
Nous avons été l'objet d'une assignation pour contrefaçon à laquelle nous avons répondu par une fin de non-recevoir, tant les griefs formés à notre encontre étaient dénués du moindre fondement. Nous estimons que le Tribunal déboutera la demanderesse concernant les actes de concurrence déloyale et parasitaire. Nous pensons que ce procès fantaisiste est engagé à des fins purement lucratives et avons fait une demande reconventionnelle pour procédure abusive.
Les conclusions ont été déposées de part et d'autre à l'automne 2023.
Nous avons été condamnés en première instance à 22 k€ en 02/2026.
Nous allons faire appel ainsi que la partie adverse.
Au 31/12/2025, une provision de 22 K€ a été provisionnée.

Provisions pour dépréciations

Escroquerie :
En 2022, nous avons été victime d'une « escroquerie » dans le cadre de la cession d'un droit au bail d'une de nos boutiques parisiennes. Le prix de cession sur cet actif n'a pas été payé et nous avons mis en œuvre des diligences pour le recouvrer. la provision sur cette créance a été maintenue à la fin de l'exercice.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	245 419,01	22 000,00	197 689,00	69 730,01
Provisions pour pertes de change		90 151,18		90 151,18
TOTAL	**245 419,01**	**112 151,18**	**197 689,00**	**159 881,19**
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	3 447 000,00	1 166 080,00	1 331 000,00	3 282 080,00
Sur immobilisations titres de participation	34 115,73			34 115,73
Sur immobilisations autres immobs financières	121 000,00			121 000,00
Sur stocks et en cours	2 962 820,00		-143 834,00	3 106 654,00
Sur comptes clients	91 570,46		4 876,05	86 694,41
Autres provisions pour dépréciation	3 800 000,00	30 000,00	170 000,00	3 660 000,00
TOTAL	**10 456 506,19**	**1 196 080,00**	**1 362 042,05**	**10 290 544,14**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 701 925,20**	**1 308 231,18**	**1 559 731,05**	**10 450 425,33**
Dont dotations & reprises d'exploitation		1 188 080,00	1 559 731,00	
Dont dotations & reprises financières		120 151,18		

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES PROVISIONS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

les provisions pour risques et charges concernent :
* risques pénalités URSSAF et FISCAL : 20 k€
* PSE : 18 K€
* litige fournisseur : 32 k€

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ETAT DES DETTES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les échéances des dettes ont été placées selon les conditions prévues dans le plan d'apurement adopté le 3 janvier 2024.
celui-ci prévoit un plan d'apurement sur 10 ans.

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	17 714,15	17 714,15		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	11 699 373,08	643 674,08	5 588 595,00	5 467 104,00
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	764 244,94	15 921,94	338 001,00	410 322,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 204 787,70	1 034 307,70	82 548,00	87 932,00
Personnel et comptes rattachés	491 530,54	491 530,54		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 785 985,56	633 413,56	446 225,00	706 347,00
Impôts sur les bénéfices	2 036 282,13	102 163,13	939 900,00	994 219,00
Taxe sur la valeur ajoutée	242 524,62	232 504,62		10 020,00
Autres impôts et taxes assimilées	81 821,74	81 821,74		
Autres dettes	71 091,90	27 304,90	22 134,00	21 653,00
TOTAL	**18 395 356,36**	**3 280 356,36**	**7 417 403,00**	**7 697 597,00**
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	258 904,18			

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53 714,15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 909,46
Dettes fiscales et sociales	718 437,23
TOTAL	**1 175 060,84**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ENGAGEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le taux de rotation retenu pour le calcul de l'engagement varie entre 26 % et 30 % en fonction de la catégorie et il est dégressif à partir de 50 ans.
Le taux de hausse des salaires retenu est de 1.5% constant.
Le taux de charges patronales a été retenu à 37%
La convention collective retenue est celle de l'Habillement (Industrie).
A Compter de l'exercice 2021, la méthode de calcul de l'engagement de départ en retraite a été modifiée conformément à l'avis ANC 2013.04.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 488 112,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,81
Table de mortalité	INSEE 2019-2021
Départ volontaire à	64 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Nantissement fonds de commerce (emprunts)	1 401 023,00					1 401 023,00
Garanties bancaires à 1ère demande	199 666,00					199 666,00
Clause de retour à meilleure fortune			2 726 000,00			2 726 000,00
Garantie Etat 90 % sur PGE	6 894 048,49					6 894 048,49
TOTAL (1)	**8 494 737,49**		**2 726 000,00**			**11 220 737,4**

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	**8 494 737,49**		**2 726 000,00**			**11 220 737,4**

ENGAGEMENTS REÇUS

Pour rappel, COTELAC a accordé différents abandons de créances à ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune :
* US COTE :
- 2016 : 1 043 k€
- 2020 : 1 000 k€
*COTELAC BELGIUM :
- 2020 : 420 k€
- 2024 : 263 k€

les associés Personnes Physiques de PPO se sont engagés à bloquer leur compte courant détenu dans PPO dans l'attente du remboursement de la dette LENDIX soucrite en 2018.

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

ENGAGEMENTS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements reçus						
Caution PPO sur emprunt SG 620 K€	134 633,00					134 633,00
Garantie Fonds national Emprunt BPI	1 029 000,00					1 029 000,00
Engagement moyen sur baux commerciaux	9 110 864,88					9 110 864,88
Garantie Etat 90 % sur PGE	6 894 048,49					6 894 048,49
TOTAL	**17 168 546,3**					**17 168 546,3**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉS GÉOGRAPHIQUES

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de contrôle des biens pour les ventes (boutiques et multimarques, en France et à l'export, selon les conditions de livraison) et lors de la réalisation des prestations de services.

	Montant N	Montant N-1
Ventes Boutique - réseau - FRANCE	18 707 758,00	18 797 405,00
Ventes Boutique - réseau - EXPORT	911 208,00	1 104 368,00
Ventes multimarques - FRANCE	302 455,00	304 496,00
Ventes multimarques - EXPORT	1 198 272,00	968 974,00
Prestations - FRANCE	59 658,00	70 984,00
Prestations - EXPORT	-30,00	202,00
TOTAL	**21 179 321,00**	**21 246 429,00**

Cette information est-elle complète ? Oui

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

LES EFFECTIFS

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS MOYENS

l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article L123-200 du Code de commerce.

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	17,00	20,00
Agents de maîtrise	80,00	88,00
Employés et techniciens	84,00	93,00
PERSONNEL SALARIÉ	**181,00**	**201,00**

Docusign Envelope ID: BD724ABA-3339-85D7-8021-9EF7FCCF07D0

COMMENTAIRE

C000436 - COTELAC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat FINANCIER :

Les principaux produits financiers sont relatifs à :
- Dividendes COTELAC JAPAN : 45 k€
- Revenus des placements : 127 k€
- Intérêts sur avances : 62 k€
- Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières et comptes courants : 170 k€

Les principals charges financières sont relatifs à :
- Dotation pour provision perte de change 90 k€;
- Dotation dépréciations immobilisations financières 30 k€.

Déficit fiscal reportable :

Du fait des pertes constatées sur les derniers exercices, la société disposait d'un déficit fiscal de 10 198 k€ à fin 2024. Sur l'exercice, la perte fiscale supplémentaire s'est élevée à : 3 021 k€

Conflit Russie Ukraine et Moyen Orient :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, commencé le 24/02/2022, entraine des incertitudes sur le contexte macroéconomique mondial, tout comme celui au Moyen Orient depuis octobre 2023.
L'entreprise et ses filiales n'ont pas d'activité directe avec les pays concernés et les créances avec les entreprises opérant dans ces pays ont été réglées sans incidents. L'activité du groupe COTELAC n'est, à ce jour, pas soumises aux différentes mesures prises dans le cadre des sanctions décidées à l'encontre de la Russie.
L'entreprise et ses filiales pourraient cependant subir des hausses de prix d'achat liées à ce contexte, ainsi que des réductions de volumes de ventes générées par des ruptures d'approvisionnement.

Evènements postérieurs

Néant.

Rémunération des mandataires

La rémunération des mandataires est intégrée dans les management fees et comptabilisée en charges.